

Muriel Pagès, David Devaux, architectes-conseils de l'Etat, DRAC Grand Est
contact@murielpages.com ou 06 78 00 17 04
david.devaux@dda-architectes.com ou +33(0)1 55 25 21 86

CONTRIBUTION AU BUSINESS ACT GRAND EST

1. Nouveaux liens européens et transfrontaliers

Grand Est – BIO région transfrontalière

Valorisation du patrimoine territorial pour une bio région transfrontalière moderne.

La crise que nous traversons ne fait qu'accroître la conscience des enjeux liés à la transition écologique, il y a urgence à considérer qu'il s'agit là d'une opportunité d'investissement pour une vie meilleure et non d'un coût supplémentaire venant s'ajouter aux difficultés économiques.

C'est d'ailleurs dans cette perspective que ces investissements seront soutenus par les Etats et l'Europe en particulier, il y a une conjoncture favorable au développement de projets architecturaux et urbains visant à faire évoluer et à adapter notre cadre de vie à ces nouvelles envies, à ces nouveaux besoins.

Au-delà des actions immédiates reposant sur la mise en œuvre de solutions connues et éprouvées dans le domaine de la construction et qui relèvent d'une approche globale, l'enjeu est de valoriser les spécificités du patrimoine territorial tant naturel que culturel pour construire et faire exister une identité Grand-Est représentative de ses territoires et de ses habitants

« Faire grandir la conscience des lieux pour construire des relations de synergies entre les établissements humains et l'environnement »

Cette approche des lieux et des enjeux environnementaux pourrait permettre de **dépasser les limites administratives et les frontières**, de se baser sur ce qui est **« en commun »** pour se rassembler, partager des réflexions et fédérer des actions communes.

Les urbanistes, les paysagistes et les architectes en particulier du Grand-Est et des territoires frontaliers constituent une véritable ressource en terme de connaissance du territoire, d'idées et de méthodes de projet pour participer à une réflexion collective.